# UNE DYNAMIQUE LOCALE ET PARTENARIALE FONCIÈRE ET AGRICOLE

## sur le Plateau de Moyrand-Charézieux à Collonges-au-Mont-d'Or

SYNDICAT MIXTE PLAINES MONTS D'OR

GARDIEN DE L'ENVIRONNEMENT

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

ALBIGNY
CHAMPAGNE
CHASSELAY
COLLONGES
COUZON
CURIS
LIMONEST
LISSIEU
POLEYMIEUX
QUINCIEUX
ST-CYR
ST-DIDIER
ST-GERMAIN
ST-ROMAIN

GRANDLYON La métropole

1
LE SYNDICAT MIXTE PLAINES MONTS D'OR (SMPMO) ..... 4

2
CONTEXTE ET GENÈSE DE L'INSTALLATION ..... 6

3
L'AGRICULTURE ENVISAGÉE ..... 8

LES PRODUCTEURS ET LEURS PROJETS :
Vincent GALLIOT ..... 9
Valentine PRINET ..... 10
Renaud DELAPORTE ..... 11
Anne-Laure DAVY ..... 12

4
L'ACCOMPAGNEMENT DU SMPMO : UNE RÉPONSE INNOVANTE ..... 13

5
UN PARTENARIAT « DE LA GRAINE À LA FOURCHETTE » ..... 17

mPmC ..... 18

LE CHEF CHRISTIAN TÊTEDOIE ..... 20

GLOSSAIRE ..... 21

6
LES ÉCUEILS RENCONTRÉS / LES LEVIERS À UTILISER ..... 22

7
LE BILAN ..... 23

***Le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or et Jean-Francois TEDESCO de mes Producteurs mes Cuisiniers ont rédigé ce guide conjointement.***

# EDITO DE LA PRÉSIDENTE

Responsables d'un patrimoine naturel et agricole remarquable, d'une histoire, d'un passé créé par l'Homme et ses activités qui ont façonné l'espace, nous avons hérité d'une mission initiée il y a plus de vingt ans : celle de préserver et valoriser ce joyau !

Des femmes et des hommes ont porté avant nous ce projet de territoire à travers une structure pilote : le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or que j'ai l'honneur de présider.
Cet ancien plateau agricole de Collonges-au-Mont-d'Or, est l'exemple d'une dynamique remarquable où différents partenaires, élus et cellules techniques se sont mobilisés pour en faire un espace de vie, de production alimentaire et d'avenir.
Animer, rassembler, convaincre et valoriser les initiatives dans l'intérêt général, porter une politique foncière volontariste, c'est là toute la force du syndicat mixte. L'engagement des élus communaux en est la pierre angulaire.

Nous avons eu la chance de voir se mobiliser des porteurs de projets agricoles et des partenaires qui, avec détermination, ont participé à reconquérir les terres. Je tiens à les remercier.
Je remercie vivement également les propriétaires de parcelles de nous avoir confié leurs terres, nous permettant d'affirmer l'identité agricole de ce plateau et de lui donner un nouveau souffle.
Ensemble, nous avons créé un écosystème partenarial qui permet la mutualisation des équipements, des accès et la production de fruits et légumes de qualité.
Nous avons semé ce projet, récolté les premiers fruits du travail collectif et nous souhaitons maintenant le partager pour mieux le dupliquer et l'enrichir. Aujourd'hui il reste encore des terrains à cultiver, des propriétaires à convaincre, et de nouveaux porteurs de projets qui souhaitent rejoindre notre dynamique.

C'est avec enthousiasme que nous continuons notre travail d'animation pour compléter le dispositif et participer à une chaine complète de la graine à la fourchette où chaque acteur partage son savoir.

Béatrice DELORME
Présidente
Syndicat Mixte
Plaines Monts d'Or

# EDITO DU MAIRE DE COLLONGES-AU-MONT-D'OR

La reprise de l'agriculture, et en bio, est une réussite exemplaire sur ce plateau de Moyrand-Charézieux à Collonges.
A l'heure où, à part à cet endroit, tous les terrains agricoles cultivés dans les années 50-60 ont été vendus pour y construire des villas, et où, maintenant, les promoteurs rachètent ces villas pour y faire des immeubles, voir des agriculteurs s'installer est un plaisir et surtout un signe pour notre avenir à tous.
Vous le verrez dans ce document, la culture de variétés anciennes et l'exploitation de ces fruits et légumes dans les restaurants, dont des plus grands, assure la survie de ces espèces qui étaient en voie de disparition.
Tout cela n'a été possible qu'avec l'aide, le savoir, la réactivité et la pugnacité du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or. Il faut que cela s'étende non seulement sur la commune mais que cela serve de modèle à adapter sur d'autres communes de notre territoire.
Je les en remercie grandement d'avoir rendu cela possible.

Alain GERMAIN
Maire de Collonges
au Mont d'Or

# 1 LE SYNDICAT MIXTE PLAINES MONTS D'OR (SMPMO)

## Présentation du SMPMO

*Le SMPMO œuvre depuis plus de vingt ans pour la préservation des espaces naturels et agricoles du territoire Plaines Monts d'Or.*

- Pour rappel, le SMPMO est constitué de 14 communes, du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- La stratégie mise en œuvre par les élus du SMPMO depuis sa création, pour la sauvegarde de l'agriculture en milieu péri-urbain, est axée sur la reconnaissance du rôle d'intérêt général assuré par l'agriculture.
- Pour maintenir l'activité agricole et garantir la transmission des outils de production, une politique foncière volontariste est indispensable.
- Cette politique porte ses fruits et a permis ces dernières années, la constitution d'un portefeuille foncier bâti et non bâti, mis à disposition de producteurs.
- Ainsi le SMPMO gère 9 bâtiments agricoles, 5 logements, et près de 80 hectares de terres agricoles et naturels.

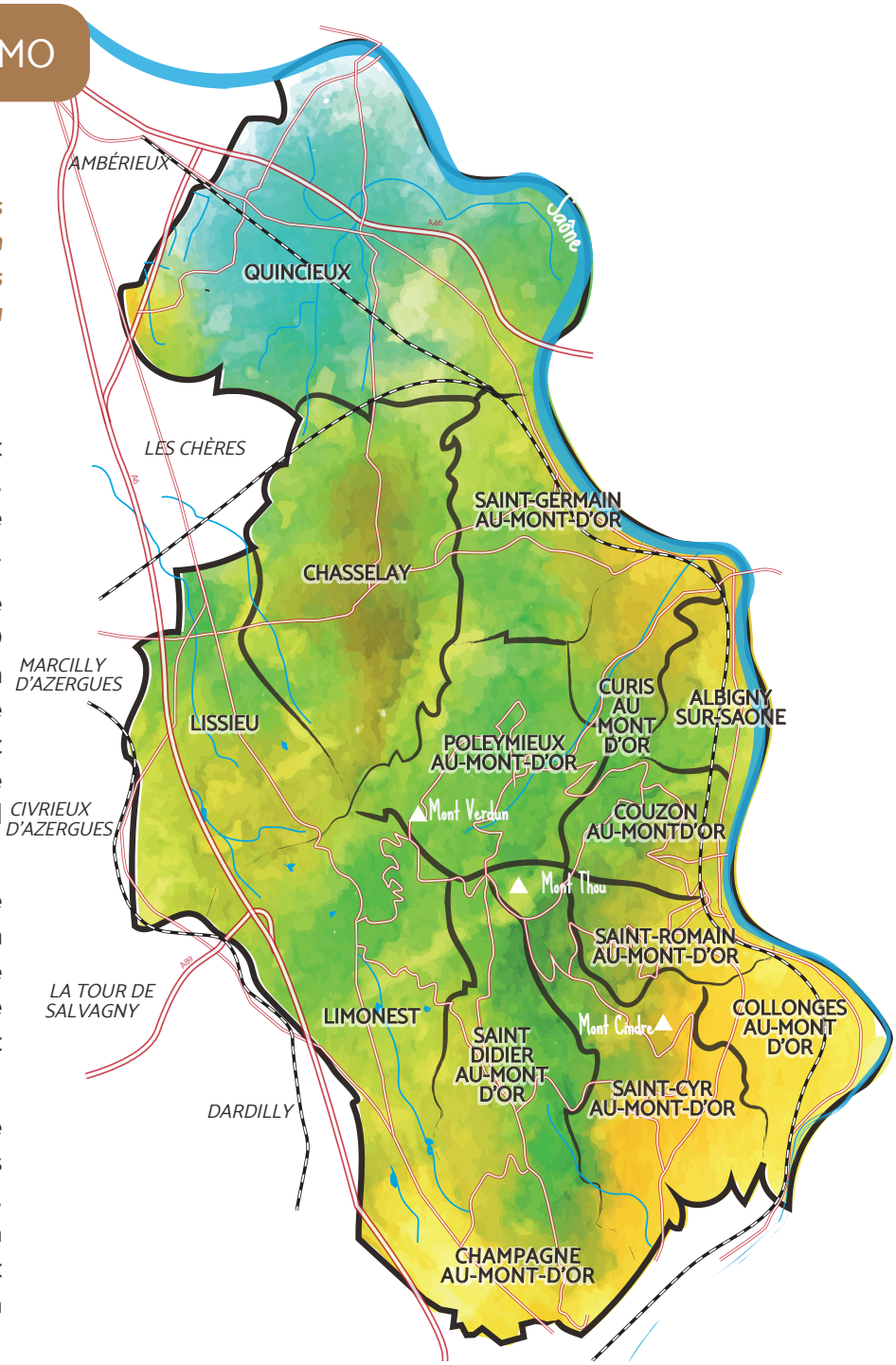


- Le SMPMO s'appuie sur un réseau d'acteurs locaux très actifs, qu'il s'agisse du patrimoine naturel, agricole ou bâti. Il est la pierre angulaire de la sauvegarde et de la gestion de ce territoire aux multiples atouts.

# Le cycle durable porté par le SMPMO

poster initié en 2010 par Y.L

*Il nous paraît important de mettre en exergue un des fondements qui guide la politique du SMPMO.*

- Il s'agit de la notion de « cycle durable ». Cette notion couvre de nombreux aspects qui peut rendre difficilement lisible son application et ses déclinaisons sur un territoire donné.
- C'est pourquoi le SMPMO a bien évidemment adapté cette notion à son territoire qui guide ses actions et leur mise en œuvre.
- Les enjeux tels que l'étalement urbain, la préservation des ressources naturelles et la qualité de l'environnement concernent en premier lieu le territoire des 14 communes du Syndicat, situé au sein d'une Métropole de 1 400 000 habitants.
- Le SMPMO répond pleinement aux objectifs de la charte initiale en préservant et dynamisant l'agriculture périurbaine, la biodiversité, le patrimoine bâti et en organisant la fréquentation du public avec la prise en compte des activités de nature et de découvertes.
- Le SMPMO met son agilité au service du territoire, des habitants, des acteurs, pour pérenniser cette terre d'équilibre et d'innovations.
- Conscient de la difficulté à rendre cette notion de « cycle durable » compréhensible de tous, le SMPMO a choisi d'illustrer ce fondement par une représentation destinée à tous les publics (acteurs et habitants). Cette affiche synthétise la démarche et les objectifs portés par le SMPMO.

# 2 CONTEXTE ET GENÈSE DE L'INSTALLATION

*La déprise agricole sur les secteurs péri-urbains n'a pas épargné le plateau de Moyrand-Charézieux (commune de Collonges-au-Mont-d'Or), et une impulsion était nécessaire pour redynamiser cet espace agricole.*

- Collonges-au-Mont-d'Or, située aux confins des mont d'or et le long de la Saône est limitrophe de Lyon. Au fil du temps, la commune agricole est devenue un village pavillonnaire.
- Les terres agricoles sont devenues des enjeux financiers et immobiliers qui évoluaient au gré des changements de classification des PLU. Leur destination première et la qualité arable des terres n'étaient plus considérées.
- C'est ainsi que selon les dernières données INSEE, la part des établissements à vocation agricole ne représentait plus que 0,2 % des établissements à vocation économique sur Collonges-au-Mont-d'Or.

## Pour la petite histoire

- Illustration de cette perte de vocation agricole de la commune, Collonges-au-Mont-d'Or a perdu l'appellation « Côteau du Lyonnais » dans les années 1980 car plus aucune activité liée à la viticulture n'existait.
- Même si la destination agricole de cette commune a disparu avec l'urbanisation périurbaine début 2000, le plateau de Moyrand-Charézieux conservait encore une activité agricole.
- Elle persistait grâce à quelques anciens agriculteurs, issus des familles « historiques » de Collonges sur quelques parcelles cultivées.
- Sans repreneurs de l'activité agricole au sein de ses familles, ces quelques parcelles étaient vouées à la friche, et, à terme, inévitablement, comme les parcelles qui les jouxtaient, à la spéculation immobilière.

**Dès 2012, la commune et le réseau associatif ont initié des actions, comme les deux initiatives suivantes :**

1- Le jardin de Charézieux : jardin partagé qui englobe également un travail sur la conservation des espèces végétales mais aussi regroupant sur un même lieu des activités de sensibilisation à l'agriculture durable (enfants et adultes) ou des activités artistiques (enfants et adultes).

2- Les jardins collectifs « bio » créés grâce à l'initiative d'un propriétaire issu des familles « historiques » de la commune (Monsieur Morel).

- Monsieur Morel a proposé ses parcelles situées sur le plateau de Moyrand-Charézieux pour créer un jardin collectif auquel s'est associé la commune de Collonges-au-Mont-d'Or. Des aménagements techniques ont été mis en place, comme par exemple une pompe immergée alimentée par des panneaux photovoltaïques (aménagements mis en place par la commune de Collonges-au-Mont-d'Or).

- Ces jardins collectifs sont proposés à des habitants de Collonges (vivant en habitat collectif principalement).

- Monsieur Morel est très impliqué dans la vie de la commune et n'hésitera pas à aider les producteurs (prêt de matériel par exemple) du plateau de Moyrand-Charézieux. La solidarité s'exprime déjà sur le plateau.

- En avril 2015, c'est grâce à un porteur de projet qui souhaite s'installer en maraîchage que la commune et le SMPMO vont affirmer la vocation agricole de ce plateau.

- Conséquemment, cette conjonction de volonté politique et de projet de maraîchage vont permettre de redynamiser la vocation agricole de cet espace.

# 3 PRÉSENTATION DE L'AGRICULTURE ENVISAGÉE ET DES PORTEURS DE PROJETS

## L'agriculture envisagée

*Nous avons vu précédemment que l'un des fondements qui guide la politique du SMPMO est la notion du cycle durable (voir illustration SMPMO page [5]).*

- Aussi, il devient alors naturel que les projets à vocation agricole répondent à des critères d'agriculture de haute qualité et conséquemment durable.

- C'est ce qui se concrétisera, à terme, sur le plateau de Moyrand-Charézieux où l'agriculture pratiquée sera en adéquation avec l'un des principaux critères : aucun intrant chimique.

# Les producteurs et leurs projets

crédit photo : Félix LEDRU

## 1 - Vincent GALLIOT, Le Champs des Saveurs

### Profil

- Ingénieur informaticien de formation, Vincent a évolué dans un grand groupe éditeur de logiciels. Toujours actif dans le monde de l'informatique, il est membre de l'association du Jardin de Charézieux. Il est déjà sensibilisé aux enjeux de l'agriculture durable.
- Au « Jardin de Charézieux », il rencontre Thierry Guyot qui lui apporte son expérience en agroécologie. (Thierry Guyot est un viticulteur, pionnier en agriculture biodynamique. Outre son implication dans diverses associations liées à l'alimentation durable, Thierry travaille également au CRBA *cf. glossaire p.21*).
- À 42 ans, Vincent décide alors de réorienter sa vie professionnelle et de redonner un sens à sa vie pour que sa passion devienne également son activité.
- À l'issue d'une formation et de stages sur des exploitations maraîchères, Vincent passe son BPREA. (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole) avec succès et peut entamer sa reconversion professionnelle en réalisant son projet.

### Projet

- Son projet est le maraîchage biologique et la réhabilitation des vieux vergers (cerises, abricots et prunes) présents sur certaines parcelles envisagées. Il plante également un nouveau verger (pommiers variété «Cusset rouge» créée à Saint-Romain-au-Mont-d'Or en 1871 et pêchers «Sénateur Cazeneuve» : variété du début du XXème siècle créée dans la région lyonnaise)
- Il le présente à la commune de Collonges-au-Mont-d'Or et au SMPMO en avril 2015. L'année 2016 est consacrée au lancement de son installation. Il récoltera ses premières productions en 2017.
- Les variétés légumières choisies sont anciennes, non hybrides, et sans aucun intrant chimique. Vincent souhaite démontrer qu'une agriculture durable et à taille humaine est possible et surtout viable.
- Un autre de ses objectifs est de préserver ou ramener la biodiversité sur ses parcelles et dans ses sols. La création de la mare favorise le développement de la biodiversité.
- Le canal de vente choisi est la vente directe, en circuit court auprès des particuliers (vente à la ferme deux jours par semaines/AMAP), auprès des professionnels (restaurants et épiceries) ainsi que via les PoPS (solution numérique créée par mPmC).

**www.champ-des-saveurs.pagesperso-orange.fr**

Superficie : 18 000 m²

## 2- Valentine PRINET, Le Jardin Comestible

### Profil

- Chef de projet dans le web, Valentine a souhaité à 35 ans, réorienter sa vie professionnelle vers le monde plus concret du travail de la terre.
- Autodidacte, elle acquiert les compétences pour devenir pépiniériste.
- Elle choisit un mode de culture qui s'inscrit dans une approche durable au regard des enjeux environnementaux bien évidemment.
- La dynamique qui s'est mise en place sur le plateau de Moyrand-Charézieux correspond à ses valeurs.

Greffe d'arbres fruitiers

### Projet

- Le projet de Valentine est une pépinière concentrée sur la production d'arbres et arbustes fruitiers de variétés anciennes.
- Valentine effectue ses propres greffes dont certaines permettent de préserver des variétés anciennes.
- A noter que Valentine attache une attention particulière à la notion de sol vivant (préservation de la biodiversité du sol qui confère à ses plantes une résistance naturelle).
- Grâce au réseau tissé par les acteurs du plateau, des débouchés commerciaux non négligeables se présentent.
- Valentine a commencé progressivement son installation fin 2016.
- 2018 marque sa première année d'activité mais la commercialisation de ses plants (arbres et arbustes fruitiers) commence en octobre 2019.
- Le canal de vente choisi est la vente directe, en circuit court auprès des particuliers (sur place) et des professionnels (notamment grâce au CRBA).
- Elle a également mis en place un site internet qui permet aux clients de consulter un catalogue en ligne et de la contacter par courriel pour réserver des arbres et arbustes fruitiers.

**www.fruitiers-bio.fr**

Superficie : 6615 m²

3- Renaud DELAPORTE, Au Verger Maraîcher

## Profil

- Ingénieur en traitement des eaux auparavant, Renaud quitte son activité professionnelle et part faire le tour du monde à vélo. Le long de son périple, il rencontre et travaille pour des paysans locaux.
- Pour Renaud, l'agriculture doit être une agriculture durable et de haute qualité.
- C'est en étant salarié chez Vincent Galliot qu'à 39 ans, il découvre la dynamique du plateau de Charézieux et qu'il y rencontre les différents acteurs.

Superficie : 5000 m²
dont actuellement 2500 m²
en culture pour l'instant.
L'usage des 2500 m²
est en réflexion.

## Projet

- Le projet de Renaud est principalement orienté vers du maraîchage bio. Il plante également quelques arbres fruitiers.
- Le mode de culture choisi par Renaud est basé sur le « sol vivant » afin de permettre le développement de la flore et la faune (vers de terre, bactéries et champignons) qui participent à la fertilité naturelle du sol. Cette approche doit lui permettre de proposer des légumes en bonne santé naturellement et riches en éléments nutritifs.
- Il n'y a donc plus d'intervention mécanique sur ses parcelles.
- Comme Vincent, Renaud souhaite démontrer qu'une agriculture durable et à taille humaine est possible et surtout viable.
- Renaud s'installe en 2019 qui est aussi sa première année de production
- Le canal de vente choisi est la vente directe, en circuit court auprès des particuliers (paniers) mais aussi des professionnels (restaurants).

## 4- Anne Laure DAVY, Le jardin de l'Autonomie

### Profil

- Ingénieure agronome de formation, Anne-Laure a évolué dans de grands groupes de restaurations collectives avant de vouloir réorienter sa vie professionnelle à 38 ans et redonner un sens à sa vie afin qu'elle soit en adéquation avec ses valeurs.
- Elle décide de devenir productrice en cultivant de manière durable, en voulant démontrer que la reterritorialisation de l'alimentation en péri-urbain a tout son sens.
- La dynamique qui s'est mise en place sur le plateau de Moyrand-Charézieux correspond à ses attentes, à ses valeurs et s'inscrit complètement dans cette reterritorialisation de l'alimentation.

### Projet

- Anne-Laure construit son projet autour du maraîchage et de la production de fruits biologiques.
- Elle pratique un maraîchage sur sol vivant c'est à dire qu'elle souhaite redonner vie au sol afin de nourrir les plantes.
- Elle choisit des variétés légumières et fruitières anciennes, adaptées et/ou capables de s'adapter au terroir local et recherche la qualité gustative dans tout ce qu'elle produit.
- Anne-Laure s'installe en octobre 2019.
- 2020 est sa première année de production

Le canal de vente choisi est la vente directe, en circuit court auprès des professionnels (restaurants et épiceries locavores).

Superficie : 5500 m²

# 4 L'ACCOMPAGNEMENT DU SMPMO : UNE RÉPONSE INNOVANTE

*Pour que le projet d'implantation réussisse, il convient d'appréhender le territoire avec une approche transversale.*

Ainsi le SMPMO a choisi de couvrir un ensemble de compétences pour être efficient.

## Ces compétences couvrent :

- l'animation du projet,
- la veille foncière,
- la négociation,
- l'acquisition,
- la restauration des parcelles agricoles (défrichage, dessouchage, restauration des accès, clôture…),
- les forages,
- des interventions pour accompagner les exploitants dans la structuration de l'espace, comme la réalisation des accès, la mise en place de la signalétique et l'aide technique dans la remise en état des parcelles (entretien des espaces agricoles et naturels, accès, mise en place de barrières, signalétique, signalisations, etc.).

Il faut noter que chaque projet d'implantation s'étale sur plusieurs années. Ainsi, à titre d'exemple, en ce qui concerne Vincent Galliot, il aura fallu 3 années entre l'étape de la veille foncière et la pose de signalétique.

Enfin, il convient de souligner que l'accompagnement du SMPMO n'est pas seulement technique sur le terrain mais intègre également un accompagnement relationnel au quotidien pour la réussite du projet (écoute et présence relationnelles).

crédit photo : Jacques LEONE, Grand Lyon

## Le foncier

Ce projet met en exergue les problématiques à considérer pour la réaffectation de friches agricoles dans les secteurs péri-urbains.

## Le foncier

*Le premier porteur de projet agricole pour le plateau de Moyrand-Charézieux s'est adressé aux collectivités en avril 2015.*

## Maîtriser le foncier !

*Il apparaît clairement que le premier frein est le foncier. Aussi, maîtriser le foncier est indispensable pour mener à bien ces projets de reterritorialisation de l'agriculture en zone péri-urbaine.*

- La politique foncière et agricole volontariste du SMPMO et son rôle d'animateur à une échelle territoriale adaptée, a permis de mobiliser efficacement tous les acteurs. Cette politique est menée en lien avec la SAFER.
- Les parcelles disponibles sur le plateau de Charézieux sont classées en zone A au PLU et en zone PENAP. Cependant de nombreux propriétaires ne souhaitaient ni vendre, ni mettre à disposition leurs parcelles agricoles.
- La notion de spéculation foncière sur ces zonages restait d'actualité. Ainsi, à ce stade, sans accès au foncier disponible, tout projet d'installation semblait alors compromis.
- Une des clefs identifiées pour lever les réticences des propriétaires a été le classement en zone PENAP de ce plateau.
- Le SMPMO et la commune ont alors organisé une réunion publique afin de présenter aux propriétaires cet outil PENAP ainsi que les enjeux agricoles et naturels du plateau.
- Le classement en zone PENAP associé à la volonté des collectivités locales et à la politique volontariste a clairement été un levier efficace pour convaincre certains propriétaires. Ils ont libéré du foncier pour l'activité agricole soit en vendant ou en mettant à disposition leurs parcelles.
- Les discussions, la confiance qui s'est instaurée entre les interlocuteurs, l'intervention de propriétaires convaincus par ce projet de « renaissance » agricole sur le plateau, le choix d'une agriculture de haute qualité et durable, mais aussi la compréhension de la pérennité de la zone PENAP, ont permis la réalisation de ce projet d'implantation.
- Ainsi, c'est par un ensemble de multiples solutions proposées ou coordonnées par le SMPMO que le foncier du plateau a pu être dédié au projet :

  - La vente de 6000 m² au profit du SMPMO

  - La mise à disposition et la structuration des parcelles agricoles au profit de Vincent Galliot (bail agricole)

  - la mise à disposition de parcelles via des baux ruraux (propriétaires/exploitants)

  - la mise à disposition de parcelles au SMPMO (via convention, constitution d'une réserve pour futurs exploitants)
- On peut noter que la politique foncière et agricole du SMPMO porte ses fruits et permet d'informer, rassurer et convaincre les propriétaires de parcelles agricoles qui, pour la plupart, sont rassurés de « contractualiser » avec une collectivité ancrée sur leur territoire.

C'est ainsi que grâce à ce travail d'animation, Vincent Galliot a pu créer son exploitation : Le Champ des Saveurs.

## L'installation du Champ des saveurs : des investissements partagés.

*Comme pour d'autres projets d'installation, le SMPMO a mis à bail ses parcelles au profit du producteur et a structuré les parcelles de manière durable :*

- Broyage des parcelles en friches
- Création des accès véhicules
- Financement du réseau électrique
- Réalisation de 2 forages (dimensionnés pour être utilisés par les futurs exploitants)
- Réalisation d'une mare (biodiversité) qui permet une réserve d'eau
- Pose de barrière de contrôle d'accès
- Conception et pose de la signalétique agricole « Producteur des Monts d'Or»

Les outils de production restant toujours à la charge du porteur de projet, le producteur a, de son côté, créé le réseau d'irrigation, investi dans des pompes, et financé les serres « tunnels ». Il a pu débuter sa production en 2017.

## Une dynamique qui attire d'autres porteurs de projets agricoles

- Dans un second temps, le bouche à oreille et la couverture médiatique réalisée sur la dynamique du plateau de Moyrand-Charézieux ont attiré d'autres porteurs de projets agricoles mais ont également permis de sensibiliser les propriétaires et les habitants aux enjeux du plateau. C'est ainsi que Valentine Prinet s'est installée progressivement à partir de 2016 (pépinière biologique). Elle y commercialise ses plants depuis octobre 2019. Renaud Delaporte s'installe en janvier 2019 (maraîchage biologique) et commercialise sa production la même année. Anne-Laure Davy s'y installe également en agriculture biologique (fruits et maraîchage) en octobre 2019.

- Le point commun de toutes ces installations, c'est qu'elles reposent sur un parcellaire très morcelé.

- En amont de chaque installation, le SMPMO et la commune sont intervenus pour convaincre les différents propriétaires de louer ou mettre à disposition leurs terrains afin de pouvoir réaliser ces installations.

- Cette phase est critique car elle conditionne le succès des projets d'installation.

- Par sa connaissance des acteurs et son implantation territoriale, le rôle de médiateur du SMPMO est crucial.

- Grâce à son intervention, la signature de baux ruraux a pu aboutir.

- Il est à noter que sans les signatures de ces baux ruraux, l'installation de Renaud Delaporte n'aurait pu être confortée et pour Anne-Laure Davy, c'était tout simplement et malheureusement son installation qui aurait été compromise !

- En aval, le SMPMO investit également pour les installations en réalisant par exemple des forages ou bien en mobilisant des moyens pour restaurer des parcelles (débroussaillage, extraction des souches, préparation de la parcelle…).

- Enfin, sur ce plateau, il faut aussi souligner que si les quatre agriculteurs impliqués dans cette dynamique ont en commun une agriculture durable, ils ont aussi des valeurs d'entraide :

  - partage du matériel,

  - irrigation organisée et partagée,

  - entraide sur des tâches lors de l'absence de l'un d'entre eux,

  - surveillance mutuelle des cultures,

  - complément en produits si l'un des agriculteurs est en déficit de production,

  - l'augmentation de la biodiversité : implantation collective de nichoirs, d'habitats pour attirer la faune, de haies, de plantation de plantes mellifères, de ruches en partenariat avec des apiculteurs.

- Enfin, le point fort de la réussite de ces projets sur ce plateau, est, sans nul doute, la taille de ces structures et la mutualisation entre elles qui permet une optimisation du temps de présence, un équilibre au niveau vie privée, d'éviter le sentiment d'isolement et de renforcer les liens sociaux.

# 5 UN PARTENARIAT « DE LA GRAINE À LA FOURCHETTE »

*Hormis le défi d'installer quatre producteurs sur un plateau destiné à l'urbanisation, cette expérience s'appuie sur un fort partenariat œuvrant pour le concept de « la graine à la fourchette »*

## « La graine » : Le CRBA (Centre de Ressource de Botanique Appliquée)

- Le Centre de Ressource de Botanique Appliquée (CRBA), situé à Charly (69), œuvre pour la préservation des variétés anciennes et non modifiées génétiquement.
- Cette démarche vise à mettre en valeur les capacités de ces variétés à s'adapter au changement climatique et ce, sans aucun intrant chimique. Elles constituent une évidence pour la notion de résilience alimentaire.
- Il était donc logique que le CRBA soit associé à la dynamique mise en œuvre sur le plateau de Moyrand-Charézieux.
- La présence du CRBA repose sur une collaboration avec l'association « Jardin de Charézieux » qui collabore elle-même avec Vincent Galliot (maraîcher sur le plateau de Moyrand-Charézieu).
- Un espace est dédié à la préservation de semences (piment de Bresse, haricot beurre-nain des Monts d'or, melon vert de Bresse, pomme de terre noire de l'Ain…) ainsi qu'à l'observation du comportement des cultures (croissance, production, adaptation à la terre, au climat, au stress hydrique et aux températures caniculaires entre autres).

c-r.b/a*

**www.crba.fr**

## Une année de collaboration peut se résumer ainsi :

1- Choix des semences à tester et plan de culture (à l'automne)

2- Plantation des premières graines dès l'automne, puis l'hiver, le printemps ou l'été selon les variétés

3- Fiche d'observation par variété tout au long de la croissance de la plante.

5- Protection et entretien des légumes/céréales/légumineuses tout au long de leur croissance, fructification et grenaison.

4- Récolte, tri et ensachage des graines rendues au CRBA.

- Les étapes de la collaboration peuvent s'étaler sur deux années pour les plantes biannuelles dont les montées en graine ne s'effectuent qu'au bout de deux ans de culture.

# « Le facilitateur » : mPmC

## La genèse

*A l'origine de la création de mes Producteurs mes Cuisiniers (mPmC), il y a une envie de transparence totale, sur la provenance et la composition de la nourriture, une envie de savoir ce que l'on mange, d'où la nourriture vient et savoir comment elle a été produite.*

- mPmC propose une plateforme qui a pour objectif d'apporter une solution numérique pour identifier les restaurants où l'on cuisine véritablement « maison » des produits frais, de qualité, de saison et de proximité mais aussi où les producteurs sont clairement identifiés (et conséquemment leur mode de culture) et chez qui il est aussi possible de s'approvisionner directement.
- Une charte a été élaborée pour plus de transparence des acteurs, de la graine à la fourchette.
- Les producteurs s'engagent à proposer exclusivement des produits issus de leur propre ferme, ils n'ont pas à avoir un label de qualité mais doivent respecter de bonnes pratiques liées à l'agriculture durable comme la saisonnalité des cultures, la non-utilisation d'OGM…
- Les restaurateurs s'engagent notamment à composer leur cuisine sur place, à privilégier l'achat directement auprès des producteurs adhérents, en circuit court et à proposer au moins un menu « mes Producteurs mes Cuisiniers (mPmC) » avec 100% d'ingrédients issus de produits frais, de saison et de proximité identifiés avec leurs producteurs.
- Les artisans, épiceries et magasins de producteurs s'engagent quant à eux à privilégier l'achat en circuit court, à identifier les producteurs et restaurants avec qui ils travaillent et à favoriser les produits à moindre impacts carbone.

Recréer du lien producteurs - cuisiniers / consommateurs - cuisiniers / consommateurs - producteurs

www.mesproducteursmescuisiniers.com

## La plateforme s'appuie sur une carte interactive.

- Les consommateurs ont accès à une carte interactive (géolocalisation) qui leur permet de localiser facilement des producteurs, artisans et restaurateurs qui respectent la charte mes Producteurs mes Cuisiniers. Pour chacun, une fiche de présentation est disponible ainsi qu'un espace de commande pour les producteurs et les artisans, et les coordonnées des restaurants pour la réservation (possibilité de réserver en ligne pour les restaurants).

- mPmC n'est pas simplement une plateforme en ligne, c'est un outil qui permet de recréer du lien entre les différents acteurs des systèmes alimentaires pour s'entraider vers des pratiques plus durables.

- Grâce à une collaboration avec le CRBA qui œuvre pour la préservation des variétés anciennes, les producteurs ont accès à des graines de variétés endémiques mais qui ne sont plus cultivées dans la région. Ils peuvent alors les tester et faire déguster ces fruits et légumes oubliés aux Chefs qui sélectionnent les variétés intéressantes et pourront les proposer à la carte de leur restaurant.

- Dans le cas du plateau de Moyrand-Charézieux, mPmC met en contact le CRBA, les producteurs, le SMPMO, les cuisiniers et le restaurateur : Le Chef Christian Têtedoie.



## La logistique

- Enfin la logistique étant un élément crucial dans le bon fonctionnement des circuits-courts et l'approvisionnement en produits locaux, mPmC développe un logiciel de logistique mutualisée (la MULE). la MULE a suscité l'intérêt de l'IFSTTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux) avec qui mPmC collabore pour un élément du logiciel.

- Des expérimentations seront d'ailleurs menées avec le SMPMO et donc avec des producteurs présents sur le territoire du SMPMO et suivies par l'IFSTTAR.

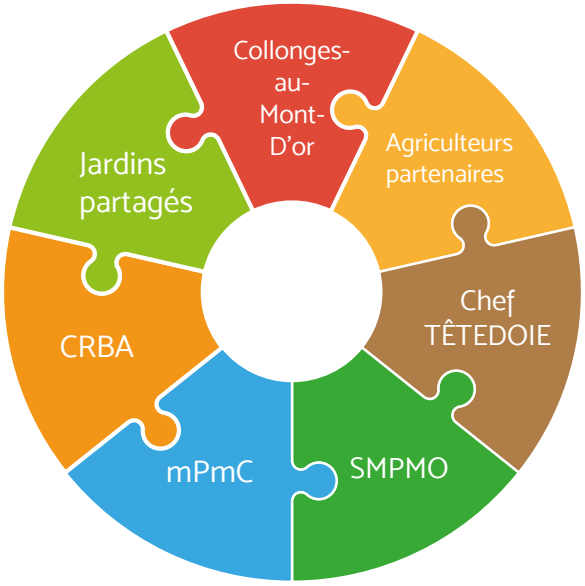

## « La fourchette » : le Chef Christian Têtedoie (Président des Maîtres Cuisiniers de France)

*Le Chef Christian Têtedoie, M.O.F. (Meilleur Ouvrier de France) et Chef étoilé Lyonnais est fils de maraîcher et connaît bien toutes les difficultés du monde paysan.*

- Investi et sensibilisé par le lien « santé et alimentation », le Chef Christian Têtedoie intervient également et bénévolement au Centre Cancer Léon Bérard.
- Il y crée des recettes et des menus pour les malades afin de leur permettre de s'alimenter sainement, de leur apporter du plaisir gustatif tout en veillant à l'apport d'éléments nutritifs et en tenant compte des contraintes liées à leur maladie.
- C'est via sa collaboration avec la plateforme mesProducteursmesCuisiniers.com qu'il découvre le projet du plateau de Moyrand-Charézieux consacré à une agriculture durable, réintroduisant des variétés anciennes ou locales et capable de s'adapter au changement climatique. Il découvre également tout le travail du CRBA, et notamment celui consacré aux variétés anciennes, saines (pas d'usage de chimie), gustatives et nutritives. Un lien fort se crée alors très rapidement.
- S'ajoute à tout cet ensemble, un côté affectif pour Collonges-au-Mont-d'Or puisque le Chef Christian Têtedoie a commencé sa carrière auprès de Paul Bocuse.
- Cela devient donc une évidence pour le Chef Christian Têtedoie de s'associer à cette démarche et de la traduire dans les menus de son restaurant.
- Pour lui, les cuisiniers, et plus largement la Cuisine Française se doit de reconstruire ce lien avec les paysans qui s'était estompé au cours des décennies.
- Sur le plateau de Moyrand-Charézieux, le premier fruit de cette collaboration est la remise en culture du piment de Bresse, variété qui périclitait. Très vite, il identifie tout l'intérêt de travailler avec cette variété locale et notamment ses propriétés organoleptiques.Il conçoit alors des menus qui intègrent ce piment local.
- Aujourd'hui c'est avec les trois maraîchers du plateau qu'il travaille. Tous ensemble, ils recherchent les variétés de légumes qui répondent à leurs attentes mutuelles et se coordonnent pour les plans de culture lors de réunion.
- Conséquemment, cette collaboration conduit en la sauvegarde de variétés locales ou anciennes (piments, poivrons, tomates, haricots, salades, blettes, aubergines, poireaux...) et génère des débouchés commerciaux aux producteurs qui contribuent à leur viabilité économique.
- Enfin, l'implication du Chef va plus loin, puisque dès la première édition de la Fête de l'Agriculture créée par le SMPMO, le Chef a accepté d'y participer en tant que parrain de l'évènement et animateur d'ateliers culinaires.

## ZOOM SUR

# LA FÊTE DE L'AGRICULTURE

- **Objectifs** : Mettre en lumière l'agriculture périurbaine développée sur le territoire Plaines Monts d'Or par le SMPMO et rassembler les acteurs qui jouent un rôle pour la préservation du territoire.
- **Organisateurs** : Le SMPMO et l'Institut SANDAR La Salle de Limonest
- **Accueil** : 2500 personnes
- **Marché** de producteurs locaux et animations
- **Ateliers Culinaires** avec le Chef Têtedoie et les produits issus des exploitations agricoles du SMPMO
- **Restauration** avec des produits locaux



# GLOSSAIRE

## 1- Abréviations utiles

- SMPMO : Syndicat Mixte Plaines Monts d'or
- mPmC : mes Producteurs mes Cuisiniers
- CRBA : Centre de Ressources de Botanique Appliquée
- MCF : Maîtres Cuisiniers de France (association)
- IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
- Zone PENAP : Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains. Les périmètres PENAP sont des zonages permettant de figer la vocation agricole et/ou naturelle des terrains aux documents d'urbanisme (PLU et SCOT). Ils permettent également la mise en place de projets de développement rural afin notamment de pérenniser et dynamiser l'activité agricole sur ces territoires
- ZONE A : les zones Agricoles du PLU. Il s'agit de zones qui comprennent des parcelles sources de richesses biologique, agronomique, économique et paysagère dans lesquelles les terrains doivent être réservés à l'exploitation agricole.

## 2- Définition utile

- Résilience (proposition de définition du CEREMA) : La résilience est un concept polysémique dont le sens diffère selon la discipline qui la mobilise, le contexte dans lequel elle est utilisée et l'objectif qu'elle dessert. Appliquée aux sociétés humaines, un peuplement est résilient s'il sait et peut trouver les capacités nécessaires pour son adaptation face à des aléas qui le menacent. L'enjeu est de maintenir un niveau de fonctionnement grâce aux capacités et à la souplesse du système permettant sa persistance. La résilience peut traduire une propriété intrinsèque d'un système, acquise une fois pour toutes et a priori (état de résilience), et aussi caractériser un processus a posteriori, après une rupture et qui se met en œuvre pour un temps donné (on parlerait alors de temps de résilience).

(source : CEREMA : https://www.cerema.fr/fr/actualites/resilience-outil-territoires)

# 6 LES ÉCUEILS RENCONTRÉS

*Malgré les écueils qu'il ne faut pas sous-estimer, l'agriculture en zone péri-urbaine est un enjeu impérieux que les collectivités doivent préserver et développer.*

*L'expérience du plateau de Moyrand-Charézieux a mis en lumière un nombre d'écueils face auxquels le SMPMO a apporté son accompagnement en collaboration avec les structures locales :*

- L'accès au foncier

Ce point conditionne le projet. Pas de foncier pas de culture.

Le bail rural ne rassure pas les propriétaires, il faut donc faire de la médiation auprès de chaque propriétaire.

- La notion de temps

De tels projets demandent du temps pour la négociation foncière, la structuration des terrains, les choix des porteurs de projets, les installations, la mise en culture et le développement des circuits de ventes…

Il faut rappeler aux acteurs du projet que ce temps est nécessaire pour structurer le projet durablement.

- L'accès au logement

Dans des installations hors cadre familial, il est souvent difficile pour des personnes en reconversion professionnelle de trouver un logement à proximité de l'exploitation. Sur le territoire, cette difficulté est accentuée par le prix des loyers élevés.

- La zone périurbaine et le vol

La proximité urbaine peut être un atout pour les circuits de ventes, mais c'est également une pression supplémentaire de pénétration dans les cultures et de vols de fruits et légumes.

Dès lors que les cultures sont à proximité d'un chemin de randonnée accessible, ce genre de désagrément non négligeable vient ternir le projet.

C'est d'autant plus vrai et préjudiciable sur des structures à taille humaine où la viabilité économique est fragile, des vols peuvent rapidement mettre en péril la pérennité des installations.

- Afin de pérenniser la viabilité des structures agricoles du plateau, il est important de réfléchir en amont du projet à l'implantation d'un bâtiment agricole commun pour avoir un lieu de stockage (chambre froide…) ainsi qu'un lieu de vente adapté. Ces projets sont en cours de réflexion par les 4 exploitants pour sécuriser le fonctionnement de ce plateau agricole.



# LES LEVIERS À UTILISER

- Les leviers : une politique volontariste du foncier agricole. La présence de structures locales complémentaires. Les volontés des producteurs de travailler ensemble. La nécessité des structures locales et du travail quotidien de fond sur le volet foncier…

- L'outil PENAP La politique de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) est issu de la loi relative au développement des territoires ruraux (DTR) du 23 février 2005.

- Cette compétence offre la possibilité de créer des périmètres d'intervention pour protéger durablement les espaces agricoles et naturels de l'urbanisation. Un périmètre est accompagné d'un programme d'actions destiné à fixer les orientations de gestion en faveur de l'exploitation agricole et de valorisation des espaces naturels.

- C'est un outil très présent sur le territoire Plaines Monts d'Or qui permet la préservation de certaines parcelles de l'urbanisation. Tel est le cas sur le Plateau Moyrand-Charézieux.

# 7 LE BILAN

*Cette dynamique du Plateau de Moyrand-Charézieux permet aujourd'hui d'associer les consommateurs à un véritable cycle de la graine à la fourchette.*

- Ils peuvent désormais s'approvisionner auprès de plusieurs producteurs locaux complémentaires.
- De surcroît, cette dynamique a permis la mise en place d'une véritable approche systémique impliquant notamment une chaîne d'acteurs : collectivités, propriétaires privés, producteurs, transformateurs, consommateurs, etc. dans un rayon de 15 km !
- Si elle s'inscrit pleinement dans les actions pilotes menées depuis plus de 20 ans par le SMPMO. Aujourd'hui, c'est cette présence et cette combinaison réunies et réussies de compétences complémentaires apportées par chaque acteur qui lui confère une dimension unique en France mais ô combien reproductible !

**Pour préciser, cette démarche transversale intègre donc aujourd'hui les acteurs suivants :**

- une commune : la commune de Collonges-au-Mont-d'Or,
- une collectivité intercommunale : le SMPMO qui est un établissement de coopération locale composé de différentes collectivités territoriales,
- Le groupe de travail communal « Histoire et Patrimoine » qui œuvre à l'identification et à la protection d'éléments patrimoniaux bâtis ou végétaux de Collonges-au-Mont-d'or
- Des associations : l'association Charézieux nature, le Centre de Ressources de Botanique Appliquée (CRBA),
- Les propriétaires privés
- mes Producteurs mes Cuisiniers (ensemble de solutions numériques éthiques, de la graine à la fourchette, qui permet notamment de créer ou dynamiser des débouchés commerciaux grand public et professionnels pour les producteurs )
- Le Chef Christian Têtedoie (en qualité de Président des Maîtres Cuisiniers de France)
- et bien évidemment, les Producteurs.

- Cette dynamique prouve que l'agriculture de qualité, en zone péri-urbaine est une nécessité, une réalité, et lorsque les acteurs s'unissent pour penser et mettre en œuvre un tel projet qui répond aux besoins de société, il fonctionne !
- Le plateau de Moyrand-Charézieux sur la commune de Collonges-au-Mont-d'Or s'est imposé comme un choix pertinent au regard des initiatives associatives déjà en place (jardin de Charézieux) mais aussi par les projets d'installation de producteurs.
- Le projet d'installation d'un premier producteur (Vincent Galliot) a requis toutes les compétences du SMPMO sur un ensemble d'actions (juridiques et techniques) et a illustré la complexité des enjeux sur des espaces multipropriétaires, avec des terres en culture combinées à des friches agricoles sur une zone péri-urbaine.
- C'est pourquoi, aujourd'hui, cet espace permet de mettre en lumière un ensemble d'actions menées et de projets innovants soutenus par le SMPMO et la commune, en terme notamment d'agriculture durable.
- Facile d'accès, le plateau de Moyrand-Charézieux peut être également utilisé à des fins autant pédagogiques que médiatiques.
- La dynamique repose sur une approche transversale dont l'objet est non seulement la préservation des terres agricoles mais aussi celle des espaces naturels en zone péri-urbaine.

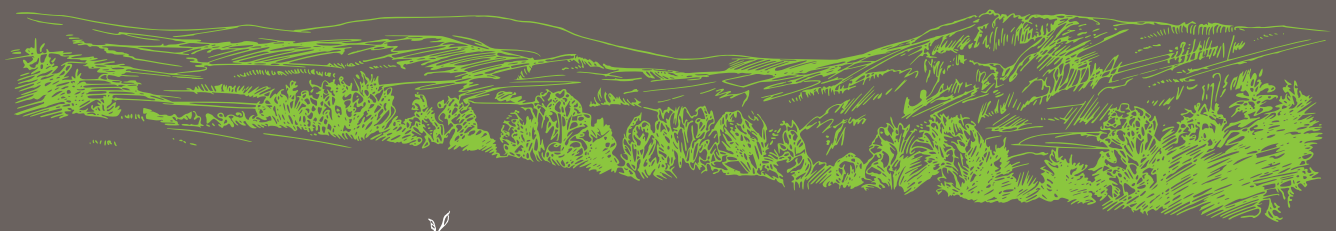

SYNDICAT MIXTE PLAINES MONTS D'OR

GARDIEN
DE L'ENVIRONNEMENT

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

ALBIGNY
CHAMPAGNE
CHASSELAY
COLLONGES
COUZON
CURIS
LIMONEST
LISIEU
POLEYMIEUX
QUINCIEUX
ST-CYR
ST-DIDIER
ST-GERMAIN
ST-ROMAIN

GRANDLYON


Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or
225 Avenue Général de Gaulle
69760 LIMONEST
tél 04 72 52 42 30
www.plainesmontsdor.com



Création rougevert® - imprimé sur papier recyclé

Mes PRODUCTEURS Mes CUISINIERS

Collonges au Mont d'Or